

Les énergies renouvelables, ce n'est pas seulement l'éolien, le photovoltaïque et l'hydraulique Le trésor vert de la biomasse



Pascal Rol derrière une maquette de méthaniseur : « La biomasse, c'est l'agriculture ». Photo Alexandre MARCHI

Nancy. « La biomasse, c'est l'agriculture » : en trois mots, Pascal Rol, promoteur des énergies renouvelables au sein de la Chambre régionale d'agriculture de Lorraine, redonne une place de choix aux agriculteurs, pierres angulaires de la production d'énergies vertes.

Tout simplement parce qu'ils sont à la tête d'un des trois gisements principaux d'électricité renouvelable (1) en France : la biomasse, autrement dit le bois et ses sous-produits, les cultures énergétiques mais aussi les fumiers, les lisiers, les déchets verts... bref l'ensemble des matières organiques végétales ou animales pouvant devenir des sources d'énergie, avec des modes de valorisation extrêmement variés : du poêle à l'incinérateur, de la production d'électricité à celle de biogaz.

Débouchés rémunérateurs

Bûches et plaquettes n'alimentent plus seulement les poêles des particuliers mais aussi les chaufferies des collectivités et des entreprises. À Gerbéviller, depuis 2007, les agriculteurs de la Sarl VDM transforment miscanthus (ou roseau de Chine) et déchets de céréales en granulés pour les chaudières de la vallée de la Mortagne. Plus bas, à Loromontzey ainsi que dans les Vosges et la Meuse, d'autres exploitants agricoles, encouragés par la Chambre régionale d'agriculture, expérimentent les taillis de saules et de peupliers à très courtes rotations pour produire un « carburant » équivalent.

Mais plus que la biomasse combustible, la grande affaire des agriculteurs qui se veulent écologiquement productifs reste la méthanisation avec ses débouchés rémunérateurs depuis que le gouvernement a revalorisé en mai le prix d'achat de l'électricité qu'elle produit (2), alors que jusque-là seules les filières photovoltaïque et éolienne avaient bénéficié de tarifs de rachat très rentables.

Réduire la dépendance aux engrais chimiques et aux herbicides

En Lorraine, 51 exploitants participent au Groupe régional de méthanisation. Parmi eux, près de la moitié pourraient franchir le pas dans les mois qui viennent. Si la revente d'électricité est une source de revenus appréciée, la récupération de la chaleur constitue une économie encore plus intéressante, car elle permet de

chauffer des logements, mais aussi de produire des engrais à partir du « digestat » qu'elle déshydrate, c'est-à-dire du résidu de la méthanisation qui est épandu dans les champs.

« Nous avons là un outil de développement agronomique, environnemental et agricole », s'enthousiasme Pascal Rol. « Grâce à la méthanisation, les agriculteurs réduisent leur dépendance aux engrais minéraux et aux herbicides ».

En poussant le raisonnement, on réalise que les paysans sont désormais en mesure de créer leurs propres engrais verts et leur carburant (en Suède, des tracteurs roulent déjà au biogaz) et que le coût de l'alimentaire peut être déconnecté du coût de l'énergie.

Michèle ARRIVEAU

(1) L'éolien et la biomasse sont, après l'hydraulique, les deux principaux gisements d'électricité renouvelable en France.

(2) L'électricité est rachetée entre 11,19 et 13,37 centimes d'euros par kWh auxquels s'ajoute une prime pour le traitement d'effluent d'élevage comprise entre 0 et 2,6 centimes d'euros du kWh ainsi qu'une prime à l'efficacité énergétique comprise entre 0 et 4 centimes d'euro du kWh.